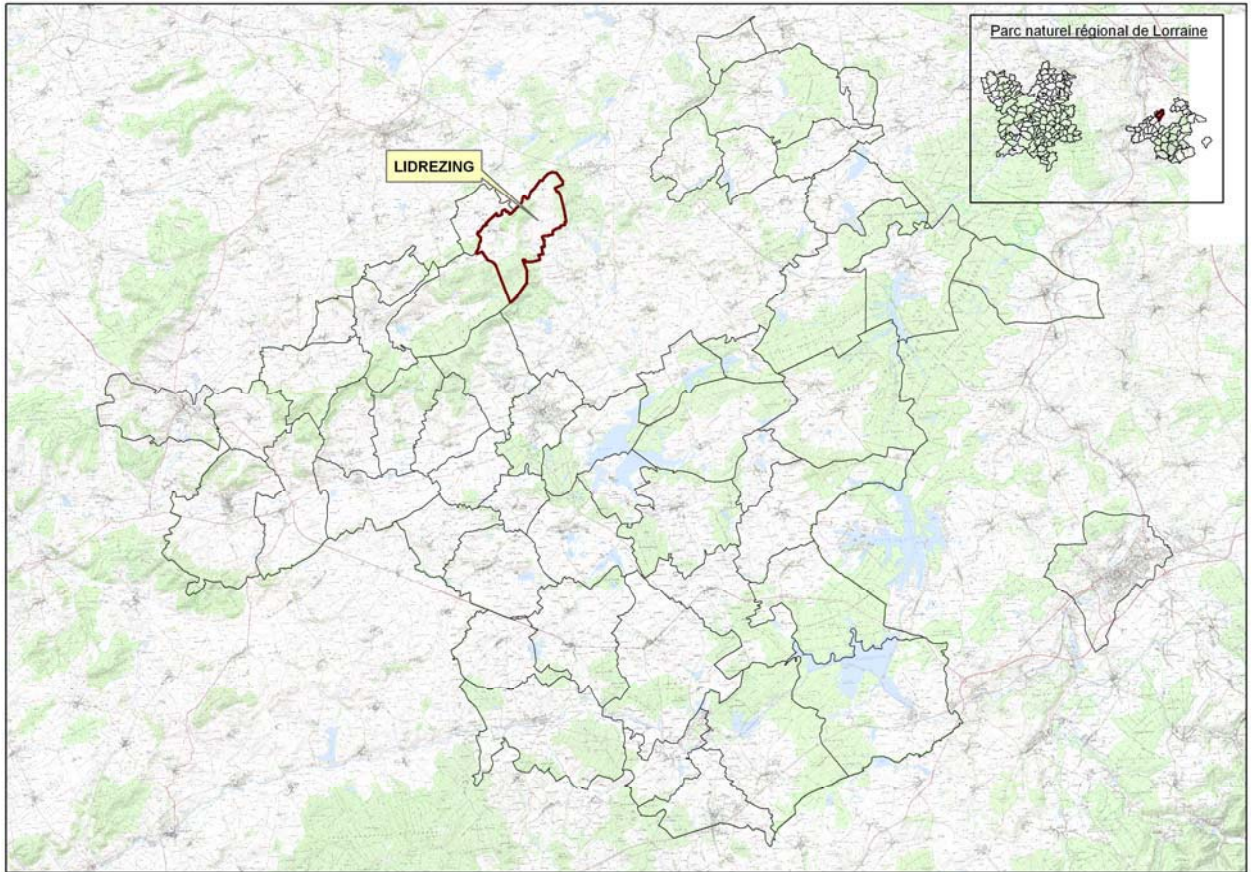




ATLAS COMMUNAL DE LIDREZING

(synthèse et annexes / inventaires 2008)



Contact PnL :
Olivier Nourigeon
03.83.84.25.36



Langue de serpent
Ophioglossum vulgatum

Hérisson
Erinaceus europaeus

Photo : PNRL

Lychnis fleur de coucou
Lychnis flos cuculi

Photo : PNRL

Représentation de la zone Est du PnrL,
des villes portes et de la commune de Lidrezing

Mare de la Michotte

Photo : Rettmeyer Caroline

Lavoir

Photo : Rettmeyer
Caroline

Hirondelle de fenêtre
Delichon urbica

Photo : T. Tancrez



ATLAS COMMUNAL
Parc naturel régional de Lorraine

COMMUNE DE LIDREZING

Prospection terrain en 2008

Synthèse et rédaction en 2009

L'ATLAS COMMUNAL UN OUTIL AU SERVICE DE LA COMMUNE

Le Parc naturel régional de Lorraine a développé un programme ambitieux d'analyse environnementale pour chaque commune de son territoire :

L'Atlas communal

Riche d'une expérience de plus de 10 ans, cet outil pratique s'est perfectionné et permet aujourd'hui d'accompagner efficacement les communes du Parc vers un aménagement durable de leur territoire.

Pourquoi un Atlas communal ?

→ Le but de cet outil est d'apporter à la commune la connaissance fine de son territoire au niveau écologique :

- * **connaissance des milieux**
- * **connaissance des espèces**
- * **connaissance des périmètres réglementaires**
- * **diagnostic écologique**

Dans un effort de lisibilité, c'est une lecture cartographique de votre territoire qui a été choisie ce qui permet à la fois de synthétiser les informations récoltées sur la commune mais aussi de les analyser et réaliser un diagnostic écologique. Les différentes cartes commentées sont présentées dans la première partie du document, la seconde partie est consacrée à des descriptions plus précises des espèces, milieux, périmètres...

→ Mieux informé par le biais de votre atlas, le Parc souhaite également que ce document vous aide à prendre conscience de la qualité et de la sensibilité de votre territoire ou plus simplement de satisfaire votre curiosité, comme celle de vos habitants.

Son utilisation ...

Outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire

L'Atlas communal apporte aux élus, aménageurs et tout autre utilisateur de l'espace communal, les clés permettant l'intégration du respect de l'environnement en amont des projets d'élaboration de documents d'urbanisme (PLU ou carte communal) de remembrement ou autre aménagement (déviation routière,...). Il s'agit là d'un enjeu particulièrement fort sur le territoire du Parc naturel régional, où le développement des communes est étroitement lié à la préservation

Exemple ...

L'atlas communal est un **outil essentiel** dans la réalisation du « Porter à connaissance » 1ère étape de la procédure d'élaboration du PLU ou de la carte communal, il servira ensuite tout au long de la réalisation du document d'urbanisme.

UN OUTIL PLEBISCITE

95% des maires sont satisfaits
84% le jugent utile en matière d'aménagement du territoire
97% le jugent utile en matière de connaissance et de sensibilisation sur le patrimoine naturel

Résultats de l'enquête réalisée par le Parc en 2004 auprès de 69 communes ayant reçu l'Atlas communal

Outil de préservation des milieux naturels

Le diagnostic environnemental apporté par l'Atlas communal, permet d'identifier les zones d'intérêts écologiques mais aussi les différentes menaces pouvant exister sur votre commune.

Il existe différents moyens pour protéger et gérer ce patrimoine naturel que l'ont transmettra aux générations futures. Dans une volonté commune de participer à la préservation des richesses naturelles, le Parc peut vous accompagner dans vos projets par :

- ▶ la recherche de financements
- ▶ le montage de dossiers
- ▶ un appui technique

Exemple ...

Des techniques de « renaturation » ont été employées sur des secteurs dégradés ou ayant perdu leur intérêt fonctionnel.

Dans ce cadre de nombreuses haies ont été replantées sur le territoire du Parc.

D'autres cas ont abouti à la maîtrise foncière communale de milieux très menacés ou à grande valeur écologique permettant la mise en place d'une gestion écologique du territoire concerné.

Sa réalisation ...

Cet outil nécessite 3 phases principales de travail :

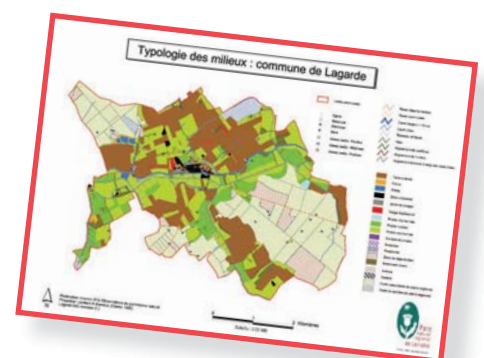
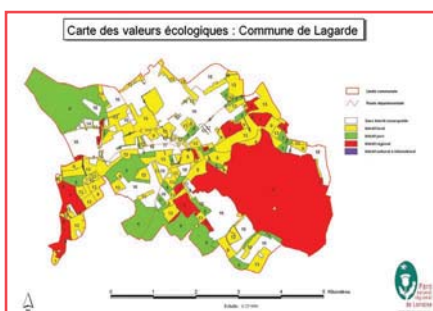


▶ Les prospections de terrain :

Des inventaires de la faune et de la flore sont réalisés d'avril à août par des étudiants stagiaires, encadrés par des chargés de mission du Parc, ou par des bureaux d'études. Ces prospections sont complétées par une étude bibliographique des connaissances existantes sur le territoire d'étude.

▶ La cartographie du territoire communal :

Une lecture précise de l'occupation du sol du ban communal aboutit à la réalisation de cartographies thématiques.



▶ Le diagnostic écologique :

Une synthèse des données écologiques et cartographiques permet d'identifier l'intérêt écologique des différentes entités communales.

L'atlas communal c'est aussi ...

Une source de documentation pour les **scolaires**

120 stagiaires formés depuis 1993 par le PnrL

Un outil de sensibilisation les **habitants** au patrimoine naturel qui les entoure

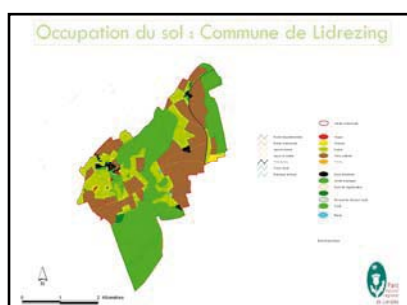
AU SOMMAIRE...

↳ Présentation du territoire de Lidrezing



Le caractère particulier de la commune de Lidrezing est lié à la connectivité entre les prairies et les forêts qui apportent une richesse floristique et faunistique remarquable à la commune....

↳ Représentation cartographique de la commune



- ↳ La notion de corridor écologique
- ↳ L'occupation du sol
- ↳ La typologie des milieux
- ↳ Périmètres de protections réglementaires

Occupation du sol de Lidrezing

↳ Diagnostic écologique



- ↳ Synthèse du patrimoine naturel communal
- ↳ Les valeurs écologiques de la commune

↳ Annexes

PRESENTATION DU TERRITOIRE DE LIDREZING

et de ses grandes caractéristiques écologiques

La commune de Lidrezing est située dans la zone Est du Parc naturel régional de Lorraine, sa superficie est de 1004 hectares.

La commune de Lidrezing est un petit village de 83 habitants où l'on peut découvrir de nombreuses espèces et pour cela il faut savoir être à l'écoute et observer dans les différents milieux du territoire. En effet, d'après l'occupation du sol, le territoire communal se divise en trois grandes parties, la forêt, les terres cultivées puis les prairies.

Le couvert forestier représente 43% du ban communal, il est constitué de trois grands massifs où se concentre une grande diversité.

La part de l'activité agricole est également importante puisque les cultures constituent un tiers du territoire communal.

Les prairies et les vergers éparpillés sur la commune apportent non seulement de nombreux habitats et ressources alimentaires pour les animaux, mais également avec ce relief vallonné un intérêt paysagé à la commune...

Concernant les milieux présents sur la commune de Lidrezing on dénombre cinq grandes entités,



Les forêts.

Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire, au sud avec la forêt des côtes de Bride, au centre avec le « Bois de Renardvignes » et au nord-est avec une forêt privée bordant la limite communale. Ces forêts sont des hêtraies-chênaies de versant gérées principalement par l'ONF (Office National des Forêts).

La plupart des forêts sont difficiles d'accès avec très peu de sentiers, ce qui permet de laisser l'habitat forestier plus tranquille pour la faune. On peut donc apercevoir furtivement quelques sangliers, chevreuils ou renards qui peuvent se réfugier, chasser ou se nourrir au travers les différentes parcelles. Elles abritent aussi de nombreuses espèces d'insectes et de papillons, mais elles sont surtout animées par le chant des oiseaux tous protégés nationalement. On peut aisément reconnaître la Sittelle ou le Pouillot véloce, et de temps à autre on se laisse surprendre par le tintamarre des pics.

Les sous bois sont constitués d'espèces végétales comme la Parisette à quatre feuilles, le Muguet, et plus rarement par quelques Orchis mâle. Certaines stations réparties un peu partout, d'Ail de l'ours ou de Pervenche tapissent le sol forestier, ravissant l'œil et le nez du promeneur.



Parisette (*Paris quadrifolia*)



Petite Pervenche (*Vinca minor*)

- Les prairies.

Elles sont assez bien représentées puisqu'elles occupent environ 20% du territoire communal. Les plus anciennes se situent autour du village et se composent de cortèges floristiques d'un intérêt local.

Les prairies plus intéressantes sont celles avec un gradient d'humidité plus élevé, ou plutôt appelées prairies hygrophiles. L'exemple typique et unique sur la commune se situe aux abords du chemin forestier de la Colombelle.

La Michotte est composée de trois parties, une mare puis deux prairies à gradient hydrique décroissant. Elle est alimentée en eau par une source avoisinante mais principalement par les précipitations. Elle est un lieu d'accueil particulièrement recherché et de plus en plus rare pour les amphibiens. Cette mare prairiale fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope depuis 2005. Les mesures de protection mises en œuvre sont donc essentielles à la survie des populations de Grenouilles vertes et rousses, de Rainette, et de Tritons qui chaque année au printemps y viennent pour se reproduire.



Il existe sur la commune un autre type de prairie avec des espèces supportant un sol plus sec, ce sont les pelouses calcaires. Elles sont situées au nord-est de la commune, au niveau des « Anciennes carrières de gypse » elles sont étalées sur plusieurs communes (Benestroff, Bourgaltroff, Guébling et Lidrezing). Ce milieu a un intérêt écologique très fort puisqu'il accueille des espèces floristiques et faunistiques plus rares ou protégées nationalement, notamment un beau cortège d'orchidées.

On retrouve alors par exemple :



Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)



Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*)

- Vergers, boisements divers ou haies.

Les vergers aux abords du village, sont des parcelles très intéressantes. Ce sont des vergers à la base exploités de façon intensive ; et il ne reste maintenant que quelques arbres fruitiers. Sur la commune, la plupart des vergers bordent des parcelles forestières, et ainsi ils participent aux échanges faunistiques. Tout comme les haies, la présence de ces éléments est fondamentale pour la diversité des espèces (penser à conserver les arbres creux et vieillissant). Ils constituent plusieurs abris ou perchoirs ; entre autre pour la Pie grièche écorcheur ou le Bouvreuil pivoine, et sont une source alimentaire importante. Ils permettent de plus à de nombreuses chauves souris de faciliter leurs déplacements délimités par ces structures linéaires.

Ils forment également des éléments essentiels des trames écologiques (= corridors) structurant le territoire.



- Les cultures et les pâtures.

Les terres cultivées sont largement représentées sur le ban communal (33%). En effet, l'activité agricole est importante, notamment par la culture du blé et du colza. Par conséquent, la diversité faunistique et floristique est relativement pauvre. Mais elle reste un lieu de chasse pour certains rapaces comme la Buse variable que l'on aperçoit souvent voler au dessus des terres agricoles, et rester la à stationner pour repérer ces proies.

Les prairies paturées sont nombreuses et réparties uniformément sur toute la commune. Elles ont un cortège floristique en général banal, car certaines espèces sont sensibles et ne résistent pas aux piétinement ou à l'intensification des pratiques agricoles (amendements organique/minérale; chargement animale).



- Le village et sa périphérie.

Le village compte 83 habitants. Il est aussi le refuge de certaines espèces comme la Pipistrelle. Cette chauve souris, protégée nationalement est facilement observable le soir, le plus souvent autour de l'église .

C'est à la tombée de la nuit que l'on peut entendre et voir la Dame blanche ou Chouette effraie qui part chasser. Elle est installée là, en couple, il serait attrayant pour les habitants, d'aller observer cette oiseau si particulier, en particulier quand les petites chouettes seront nées...



Pipistrelle (photo:J.F Schwaab)



En conclusion l'activité agricole importante sur la commune de Lidrezing banalise assez la végétation, tout en permettant par ses pratiques le maintien de milieux ouverts et en particuliers des prairies. Ensuite les vergers, haies ou petits bosquets sont bien représentés sur la commune. Ces éléments, en plus de donner un aspect paysagé agréable constituent un réel avantage pour la biodiversité. Ils permettent des liaisons entre les habitats, par ce biais ils renforcent les flux migratoires pour la faune. De plus, la pelouse calcaire et la mare de la "Michotte" sont deux milieux des plus intéressants avec une grande diversité écologique. Ces milieux rares confèrent à la commune un intérêt patrimonial important qu'il est nécessaire de conserver et de protéger.

La notion de corridor écologique

Cette carte illustre la notion de **corridor écologique** ou réseau écologique, qui prend en compte les déplacements des espèces animales, et qui est essentielle pour appréhender les aspects environnementaux d'un territoire.

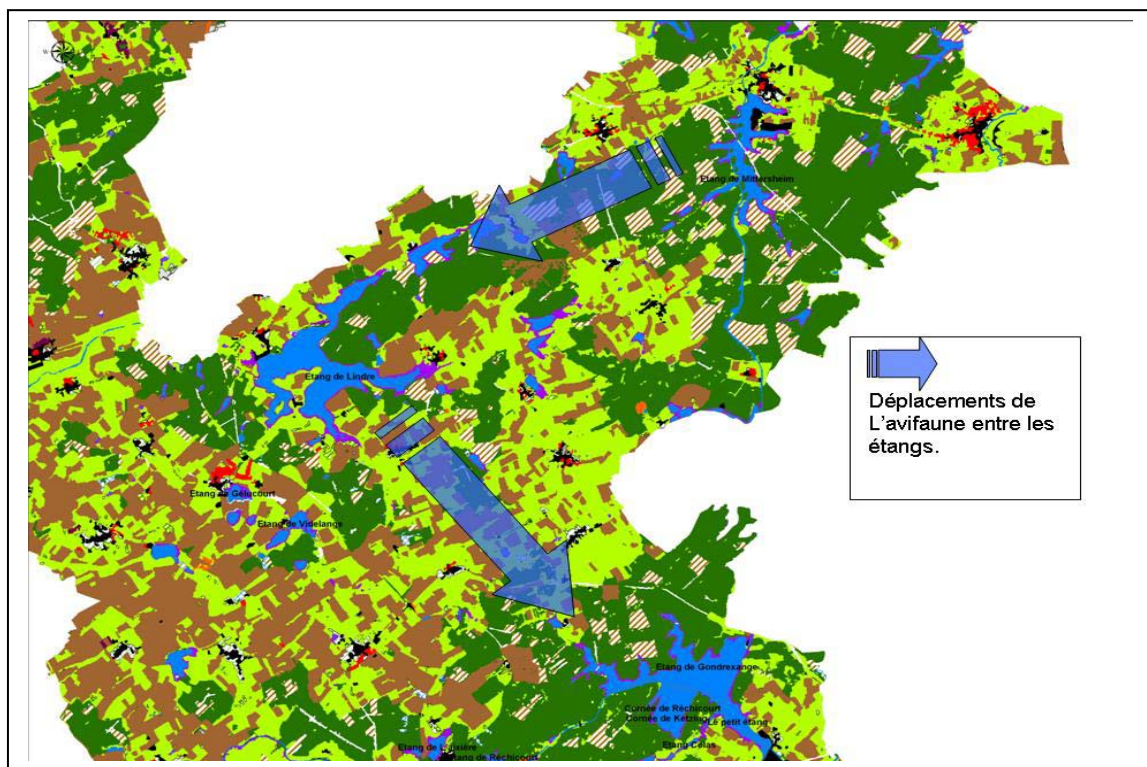
Dans la nature, **chaque espèce animale se déplace** soit de façon journalière dans un espace limité, soit de façon plus ponctuelle pour la reproduction, la nutrition ou la migration. Ces déplacements sont variables en fonction des besoins de l'espèce et de ses capacités locomotrices.

La multiplication d'infrastructures types autoroute, LGV, ... crée des obstacles à ces déplacements, les prendre en compte est donc essentiel dans toute démarche entraînant une modification du territoire.

Exemple :

Le pays des étangs abrite de nombreuses zones humides. Beaucoup d'oiseaux fréquentent ces étangs en hiver comme en été. Ils trouvent ici des sites de reproduction, des sites d'alimentation,...

Le mode de vie de beaucoup d'oiseaux d'eau nécessite la présence de plusieurs étangs dans un même secteur pour répondre à leurs besoins (nourriture, halte migratoire, reproduction, ...). Pour cela des connexions entre les étangs sont essentielles à leur survie, on dit qu'il existe un couloir entre ces milieux qui est aussi appelé : **corridor écologique**.



Comme l'illustre cet exemple, les connexions entre les milieux aquatiques sont essentielles et permettent, notamment à l'avifaune, de répondre à l'ensemble de leurs besoins biologiques.

Les corridors écologiques peuvent être perçus à différentes échelles. Ils seront décrits lorsque cela est nécessaire à l'échelle de la commune de Lidrezing.

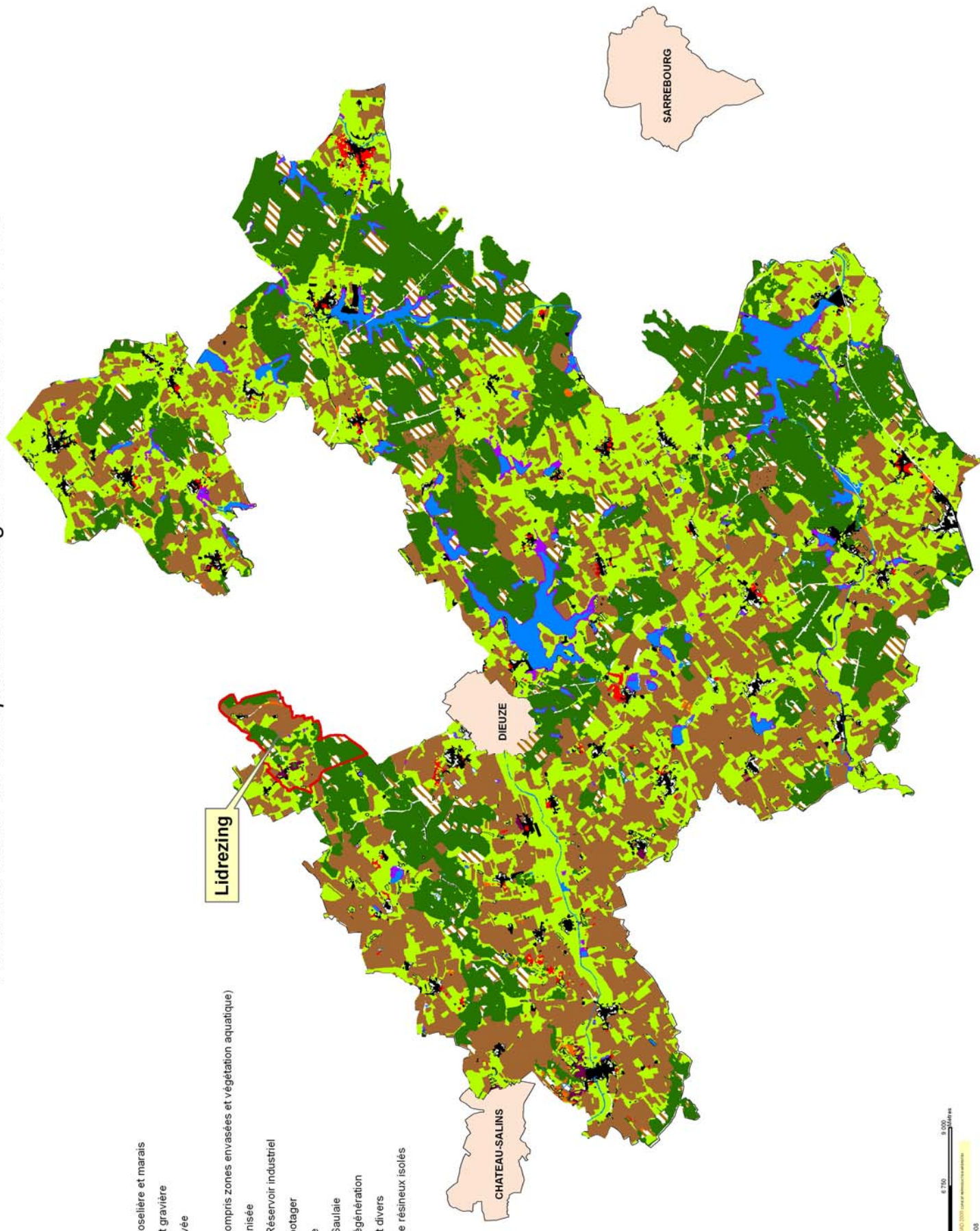
Occupation du sol de l'ensemble de la zone est du PnrL

Résultats issus de l'interprétation d'images satellites SPOT IV 1999



Légende

- lidrezing
- Vigne
- Vergier
- Pelouse
- Prairie
- Carrière, roselière et marais
- Carrière et gravière
- Terre cultivée
- Friche
- Etang (y compris zones envasées et végétation aquatique)
- Zone urbanisée
- Lagune / Réservoir industriel
- Jardin et potager
- Peupleraie
- Aulnaie / Saulaie
- Zone de régénération
- Boisement divers
- Bosquet de résineux isolés
- Forêt



Données PBC - Parc Régional de Lotbire
 Réalisé par le PnrL-tous droits réservés, 2008

Lecture de l'occupation du sol de Lidrezing

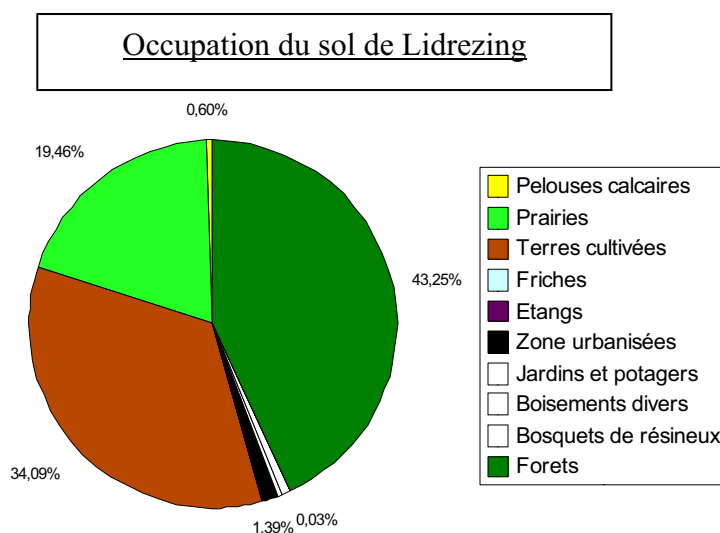
Cette carte d'occupation du sol est essentielle pour bien comprendre son territoire et ses enjeux. Elle est très utile notamment lors de la réalisation du rapport de présentation du document d'urbanisme de la commune.

La lecture de cette carte nous apporte les informations suivantes :

La commune présente une **surface forestière** importante (**43%** de la surface totale du territoire), localisée à sa périphérie. Le village est quant à lui situé au centre du territoire et est entouré de jardins et de quelques vergers.

Les terres cultivées recouvrent **33%** de la surface du territoire. La surface en **prairies** est plus importante et occupe, quant à elle, **19%** de la commune.

Enfin, le territoire de Lidrezing se caractérise par la présence d'une mare prairiale et d'une pelouse calcaire, de quelques cours d'eau, et de mares forestières.



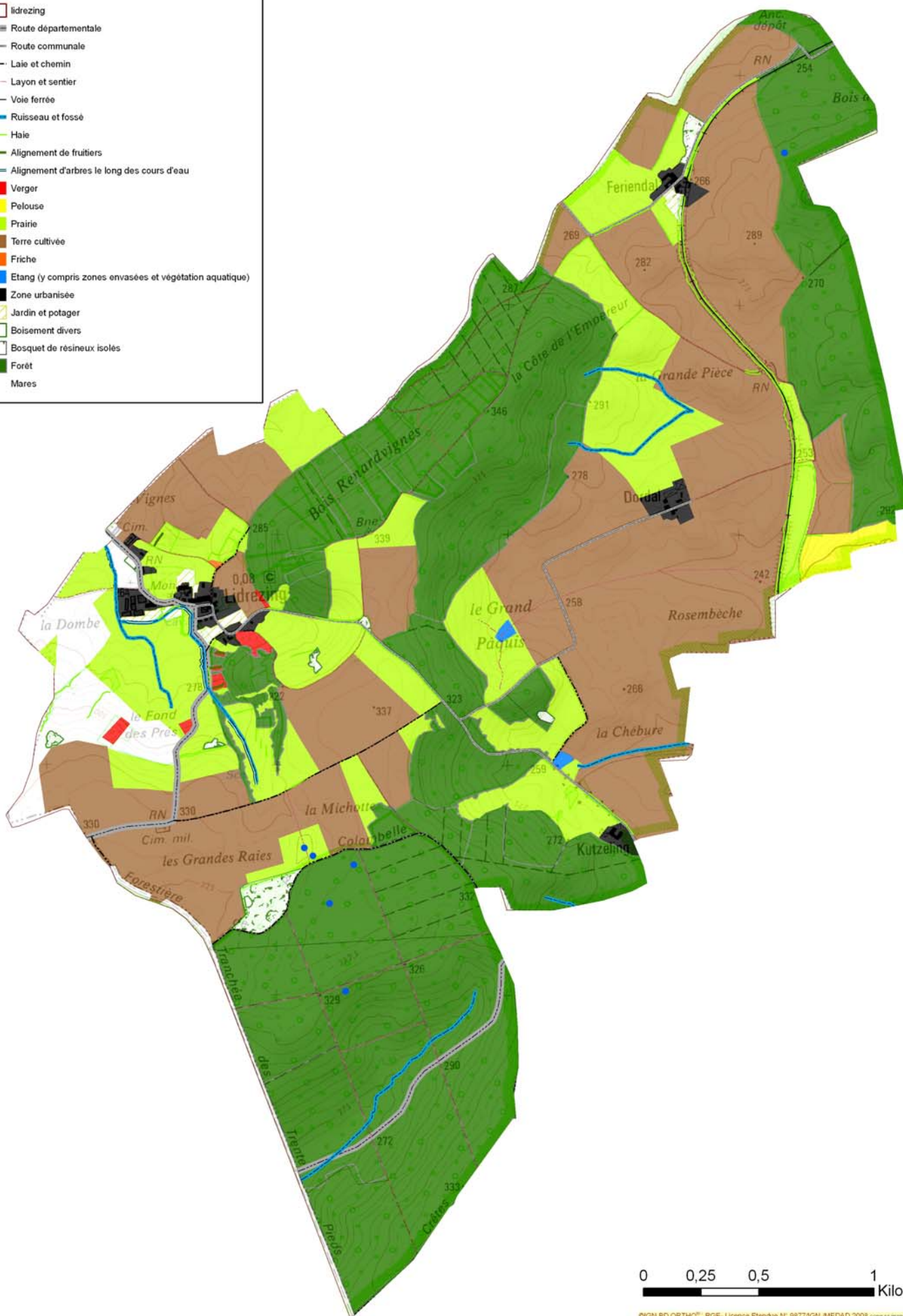
D'après la carte de l'occupation du sol, on observe donc une commune avec une forte empreinte agricole et forestière. Le couvert forestier représente la moitié du territoire communal, répartie au sud, bordant le village à l'est et au nord-est de la commune. Le reste du territoire est constitué principalement par des prairies de pâtures ou de fauche.

Occupation du sol de Lidrezing



Légende

- Lidrezing
- Route départementale
- Route communale
- Laie et chemin
- Layan et sentier
- Voie ferrée
- Ruisseau et fossé
- Haie
- Alignement de fruitiers
- Alignement d'arbres le long des cours d'eau
- Verger
- Pelouse
- Prairie
- Terre cultivée
- Friche
- Etang (y compris zones envasées et végétation aquatique)
- Zone urbanisée
- Jardin et potager
- Boisement divers
- Bosquet de résineux isolés
- Forêt
- Mares



0 0,25 0,5 1 Kilomètres

©IGN BD ORTHO® RGE- Licence Etendue N° 9877/IGN /MEDAD 2008 copie et reproduction interdites (données issues du protocole MEDAD)

©IGN SCAN 25™ RGE- Licence Etendue N° 9877/IGN /MEDAD 2008 copie et reproduction interdites (données issues du protocole MEDAD)

Réalisé par le PNRL-tous droits réservés. 2009

Lecture de la carte de typologie des milieux

Cette carte appelée **typologie des milieux** complète celle de l'occupation des sols. Elle apporte de l'information supplémentaire comme :

- **Les structures végétales** (haies, arbres isolés, alignement le long des cours d'eau,...). Les plus intéressantes des points de vue environnemental ou paysager pourront être préservées via un classement en « éléments remarquables du paysage ». Ce classement n'a pas de conséquences sur l'entretien des arbres. Tous les travaux sur ces éléments de paysage sont alors soumis à une autorisation pour « installations et travaux divers (ITD) » délivrée par le maire ou l'état (L442-2 du CU). Cette disposition est possible avec ou sans document d'urbanisme.



Domaine de Romécourt

- **L'humidité des prairies**. Cette information est importante car cette caractéristique est souvent corrélée avec la qualité et la rareté de la flore rencontrée. En effet, les zones humides sont en forte régression au niveau national, la cause principale est l'intensification des pratiques agricoles et le recours souvent systématique au drainage. Ces milieux renferment une flore très particulière qui, par conséquent, décline elle aussi.
- **La présence de mares** en prairie ou en forêt. Comme pour le niveau hydrique des prairies ces milieux sont en danger ainsi que la faune et la flore qui y sont associées. Sur sollicitation des propriétaires, le Parc naturel régional de Lorraine a mis en place un programme de conseil (emplacement des haies, essences à choisir,...) et d'aide en matière de renaturation qui peut s'appliquer tant au niveau des mares que des haies.



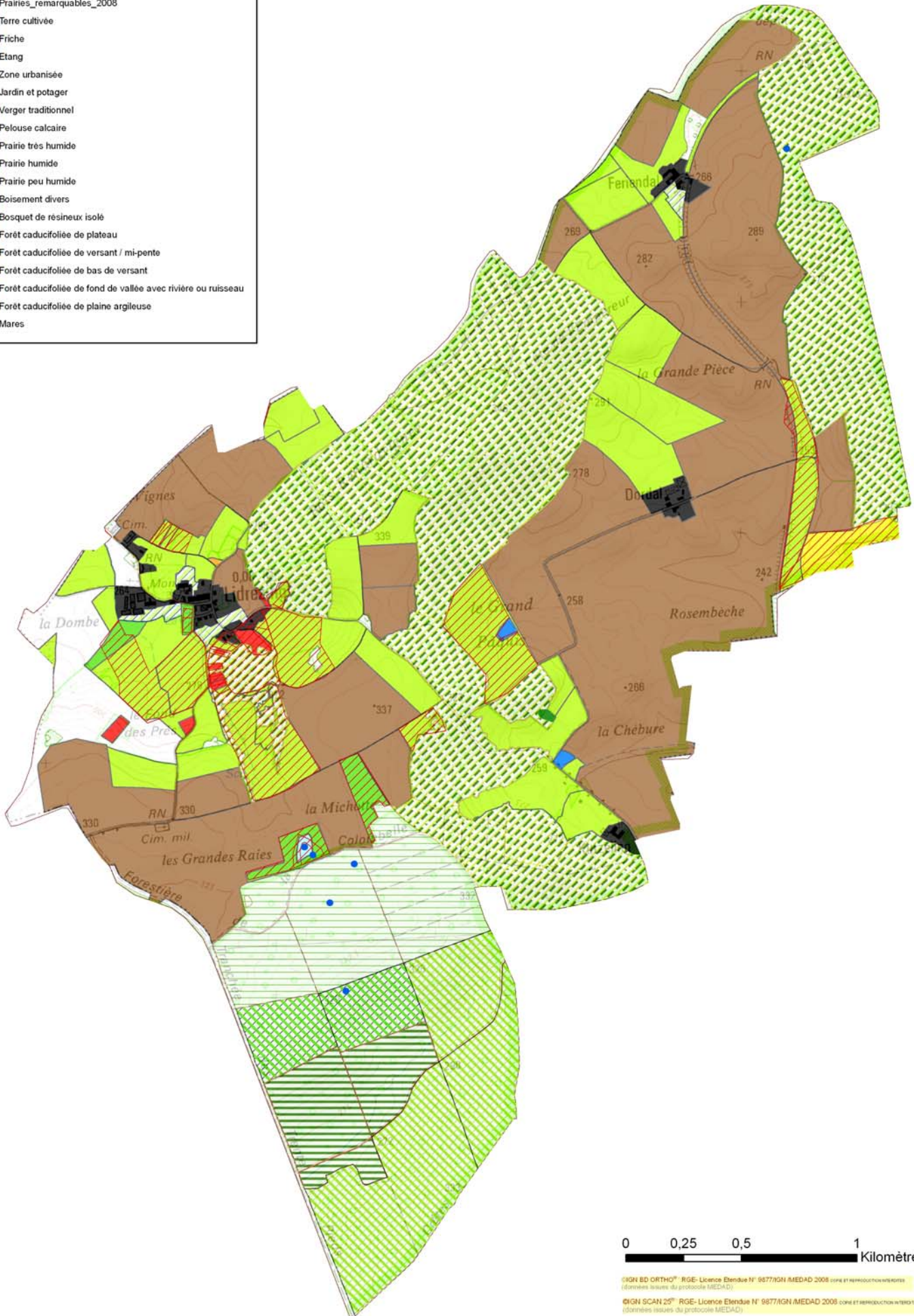
Création d'une mare dans le cadre du programme renaturation

Typologie des milieux naturels de Lidrezing



Légende

- Lidrezing
- Prairies remarquables_2008
- Terre cultivée
- Friche
- Etang
- Zone urbanisée
- Jardin et potager
- Verger traditionnel
- Pelouse calcaire
- Prairie très humide
- Prairie humide
- Prairie peu humide
- Boisement divers
- Bosquet de résineux isolé
- Forêt caducifoliée de plateau
- Forêt caducifoliée de versant / mi-pente
- Forêt caducifoliée de bas de versant
- Forêt caducifoliée de fond de vallée avec rivière ou ruisseau
- Forêt caducifoliée de plaine argileuse
- Mares



0 0,25 0,5 1 Kilomètres

©IGN BD ORTHO® - RGE - Licence Elendue N° 9877/IGN/MEDAD 2008 copie et reproduction interdites (données issues du protocole MEDAD)

©IGN SCAN 25® - RGE - Licence Elendue N° 9877/IGN/MEDAD 2008 copie et reproduction interdites (données issues du protocole MEDAD)

Réalisé par le PNRL-tous droits réservés, 2009

Lecture de la carte des périmètres et zones d'inventaires

Cette carte illustre tous les périmètres réglementaires concernant les milieux naturels qui existent sur votre commune.

La mise en place de ces périmètres est née de différents besoins en matière de protection des milieux naturels, chaque périmètre est soumis à une réglementation qui lui est propre.

En quelques mots :

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique

- Naissance : 1982 initié par le Ministère de l'Environnement
- Définition : Localisation et description des zones naturelles présentant un intérêt écologique, faunistique et floristique particulier.
- Régime juridique : Aucune protection réglementaire.
 - les **ZNIEFF de type 1** recensent les secteurs de très grande richesse patrimoniale (milieux rares ou très représentatifs, espèces protégées...) et sont souvent de superficie limitée ;
 - les **ZNIEFF de type 2** définissent les ensembles naturels homogènes dont la richesse écologique est remarquable. Elles sont souvent de superficie assez importante et peuvent intégrer des ZNIEFF de type 1. **En France, 15 000 ZNIEFF ont été inventoriées dont 718 en Lorraine (179 sur le territoire du PNRL).** L'actualisation de l'inventaire des ZNIEFF est en cours à ce jour (août 2009).

NATURA 2000 : Réseau de sites naturels

- Naissance : 1979 et 1992
- Définition : Ensemble de sites naturels, à travers toute l'Europe, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.
- Régime juridique : application des directives européennes "Oiseaux" et "Habitats".

RAMSAR : Convention sur les zones humides

- Naissance : 1971-Traité intergouvernemental, 1986-Adhésion de la France
- Définition : Zone Humide où est mis en évidence la nécessité de maintenir et de préserver les caractéristiques écologiques et les richesses, par une utilisation rationnelle des ressources.
- Régime juridique : c'est un label de reconnaissance international, et non une protection réglementaire ou une mesure contraignante.

ENS : Espaces Naturels Sensibles

- Naissance : 1995
- Définition : Périmètre sur lequel le département met en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public
- Régime juridique : Articles L. 142-1 à L. 142-13 et R. 142-1 à R. 142-19 du code de l'urbanisme ; Circulaire n° 95-62 du 28 juillet 1995 relative aux recettes et emplois de la taxe départementale des espaces naturels sensibles.

ENR : Espaces Naturels Remarquables

- Naissance : 1999
- Définition : Site pour lequel une fiche descriptive est réalisée de façon à mettre à disposition des acteurs les informations relatives au patrimoine naturel du site.
- Régime juridique : Aucune protection réglementaire






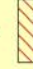

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

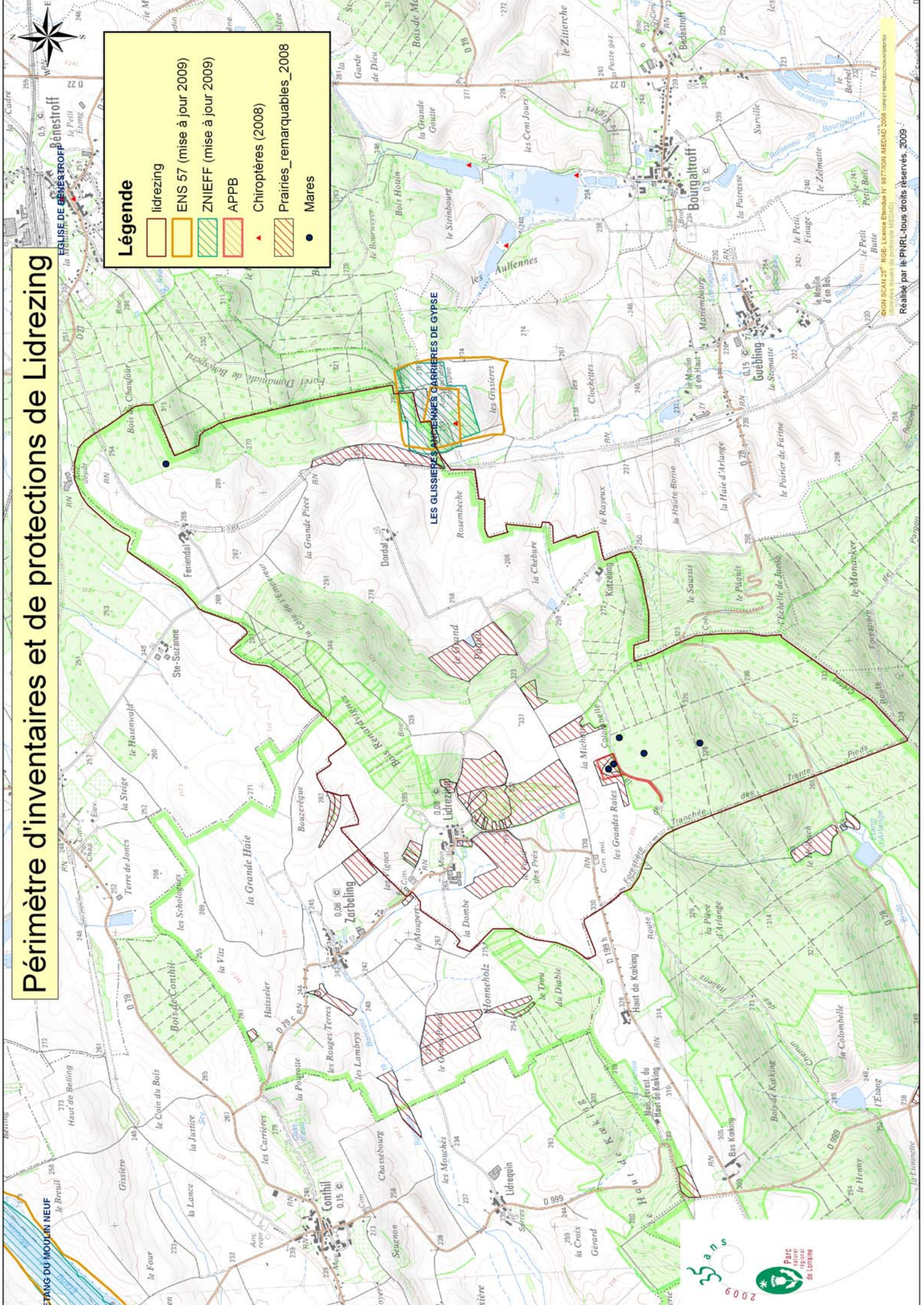
- Naissance : 1976
- Définition : Préserver des biotopes ou toutes autres formations naturelles nécessaires à la survie d'espèces protégées. Protéger des milieux contre des activités pouvant porter atteinte à leur équilibre biologique.
- Régime juridique : article L211-2, R211-12, R211-14 du Code Rural

Le détail des périmètres concernant votre commune est précisé dans une fiche en annexe

Périmètre d'inventaires et de protections de Lidrezing

Légende

-  lidrezing
-  ENS 57 (mise à jour 2009)
-  ZNIEFF (mise à jour 2009)
-  APPB
-  Chiroptères (2008)
-  Prairies_remarquables_2008
-  Mares



IGN SCAN 25° RGE-LICENCE EBNALD N° 9877001 MEDAQ 2008. CORRECT ET MISE À JOUR AUTOMATIQUE (DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE)
 Réalisé par le PNRI-tous droits réservés, 2009



Lecture de la carte des valeurs écologiques

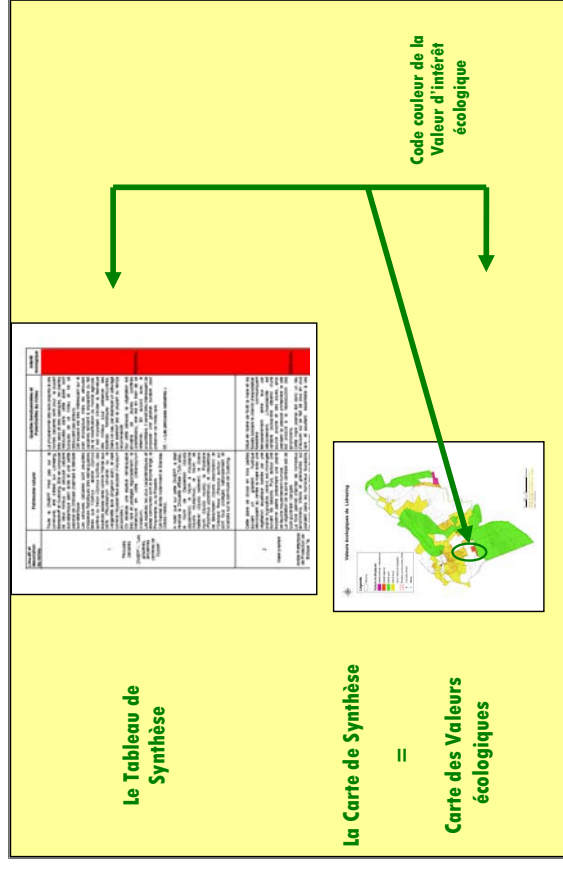
La carte des valeurs écologiques couplée au tableau de synthèse représente le diagnostic écologique de la commune.

En effet, l'analyse des inventaires floristiques et faunistiques combinée à celle des cartographies a permis de caractériser plusieurs « zones » d'intérêts variables sur votre ban communal. Pour chaque « zone », une description sommaire du patrimoine écologique présent et une description des potentialités du milieu est réalisée.

La somme de ces informations a permis d'affecter un intérêt écologique s'échelonnant de faible à internationale à chacune des zones. Pour vous faciliter la lecture de ces documents une notice de lecture est présentée ci contre.

Cette carte vous sera essentielle pour connaître les enjeux écologiques existants sur votre commune. Elle vous permettra :

- D'avoir une vision globale de la qualité écologiques des milieux composants votre territoire.
- D'avoir en votre possession de nombreux éléments en amont de l'élaboration d'un document d'urbanisme sur votre commune.
- D'initier des actions de gestions, de restauration ou de conservation écologique sur des terrains communaux ou privés.



NOTICE DE LECTURE DU TABLEAU DE SYNTHÈSE DES VALEURS ÉCOLOGIQUES

Les tableaux de synthèse comportent 4 colonnes et se lisent avec la carte des valeurs écologiques en vis à vis. *De la gauche vers la droite on a :*

Le lieu-dit et le type de milieu : cette colonne comporte les noms propres des lieux-dits avec leur numéro correspondant représenté sur la carte et le type de milieu rencontré.

Le patrimoine naturel : cette deuxième colonne donne une description détaillée du type de milieu rencontré, avec un certain nombre de caractéristiques telles que les espèces remarquables (faune et flore) repérées lors des inventaires de terrain ainsi que leur niveau de protection. C'est principalement cette colonne qui va définir la valeur de l'intérêt écologique de la zone concernée.

Les qualités fonctionnelles et potentialités du milieu : cette colonne complète la précédente et tient compte de l'environnement de la zone mais également du contexte global dans lequel elle s'insère. Les inventaires sont effectués de manière ponctuelle et par échantillonnage représentatif, mais il est fort probable que le milieu contienne d'autres ressources naturelles caractéristiques qui pourraient être inventoriées à un autre moment de l'année ou sur une autre partie de la zone concernée. Par conséquent, on tient compte des potentialités du milieu dans l'attribution de son intérêt écologique final. Par ailleurs, c'est également à ce niveau que seront signalées ou proposés toutes indications concernant la gestion et la protection future de ce secteur.

L'intérêt écologique : cette dernière colonne donne une valeur écologique à la zone concernée en fonction des caractéristiques et qualités du milieu présentées dans les deux colonnes précédentes. Ainsi, on distingue 5 types de valeurs écologiques pour l'Atlas communal relatifs à nos connaissances actuelles sur la faune et la flore du territoire Parc. Cette liste pouvant bien entendu être évolutive.

Sans intérêt remarquable (en blanc) : ce sont des zones qui ne présentent qu'un faible intérêt écologique soit parce que les espèces qui y sont rencontrées sont communes et bien répandues, soit que la zone représente un écosystème pauvre ou dégradé ainsi qu'une biodiversité associée faible (culture intensive, peupleraie...)

Intérêt Local (en jaune) : ce sont des milieux comprenant des espèces dites intéressantes au niveau local et caractérisant un milieu déterminé (ex : prairie à colchiques ...). Ces espèces ne sont pas rares mais cependant assez peu communes, d'où leur intérêt.

Intérêt Parc (en vert) : ce sont des espèces ou des milieux assez peu représentés sur le territoire du Parc par rapport au niveau de protection régional ou national. Leur rareté leur confère donc un intérêt patrimonial particulier et propre au Parc naturel régional de Lorraine (ex : prairie humide à orchidées).

Intérêt Régional (en rouge) : ce sont des milieux où l'on a noté la présence d'espèces ou de milieux rares ou remarquables à l'échelon régional (ex : vallons froids forestiers).

Intérêt National ou International (en violet) : ce sont des espèces et/ou des milieux soit très rares soit en voie de disparition au niveau national voire international (ex : mares salées, prairie à courlis cendré ...).

Lieu-dit et description du milieu	Patrimoine naturel	Qualités fonctionnelles et Potentialités du milieu	Intérêt écologique
<p>1</p> <p>Pelouses calcaires</p> <p>ZNIEFF I : "Les glissières, anciennes carrières de Gypse"</p>	<p>Toute la ZNIEFF n'est pas sur la commune, elle s'étale sur Lidrezing, Benestroff et Guébling. Elle se compose de deux milieux : la pelouse calcaire sub-atlantique semi aride et une petite parcelle de Chênaie charmaie à Stellaire sub-atlantique.</p> <p>Les pelouses calcaires sont peuplées d'espèces floristiques très remarquables telles que l'Ophrys abeille (<i>Ophrys apifera</i>) ou frelon (<i>Ophrys fuciflora</i>), des espèces assez rares comme l'herbe aux cerfs (<i>Peucedanum cervaria</i>) ou la Vergerette âcre (<i>Erigeron acer</i>), et rare comme l'Alysson faux alysson (<i>Alyssum alyssoides</i>).</p> <p>On recense une espèce remarquable très rare et protégée régionalement : le Mélampyre en crête (<i>Melampyrum cristatum</i>).</p> <p>Les espèces les plus caractéristiques et assez communes sont le Brome érigé, la Pimprenelle, ou la Piloselle.</p> <p>Cet habitat abrite notamment le Blaireau (<i>Meles meles</i>).</p> <p>A noter que sur cette ZNIEFF, a été recensé la Chouette effraie (<i>Tyto alba</i>), le Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>), le Murin à moustache (<i>Myotis mystacinus</i>), le Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>), le Grand murin (<i>Myotis myotis</i>), la Pipistrelle (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>), le Vespertillon de Beschstein (<i>Myotis beschsteini</i>) et l'Oreillard Roux (<i>Plecotus auritus</i>) qui sont tous protégés nationalement et localisés sur la commune de Guébling.</p>	<p>La physionomie des sols propres à ces roches calcaires sont pour la plupart très secs et très basiques, les plantes retrouvées dans cette zone sont typiques de ce milieu et ne se retrouvent pas ailleurs.</p> <p>Cet espace est très intéressant sur le plan écologique, mais les pelouses calcaires tendent à disparaître du fait de la modification du monde agricole. Il est important d'éviter la fermeture des milieux pour préserver ses espèces floristiques particulières. Dans ce cas, par exemple un pâturage ovin extensif est la plupart du temps recommandé.</p> <p>Sur cette pelouse, la végétation est envahie de jeunes conifères (plantations), elle est en train de se refermer. En accord avec le propriétaire, il serait très intéressant de proposer une gestion durable pour préserver ce milieu rare.</p> <p>Cf. : « Les pelouses calcaires »</p>	<p>REGIONAL</p>
<p>2</p> <p>Mare prairiale</p> <p>Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope "la Michotte"</p>	<p>Cette zone se divise en trois parties suivant un gradient hydrique décroissant: au centre la mare avec une végétation aquatique bordée par une prairie hygrophile, celle-ci est immergée suivant les saisons. Puis, autour une troisième partie présentant une prairie de fauche moyennement humide.</p> <p>La végétation de la zone centrale est de type glycéracie / cariçaie.</p> <p>La flore permet d'abriter de nombreux amphibiens, tritons et grenouilles qui pondent dans les nombreux touradons de Carex et notamment dans les feuilles de la Petite Douve (<i>Ranunculus flammula</i>). La population de Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>) a été estimée en 2004 à environ 3000 individus pendant la période de reproduction</p>	<p>Situé en lisière de forêt la mare et les fossés bordant le chemin d'exploitation forestière communiquent temporairement entre eux par débordement. L'inondabilité est variable puisqu'elle dépend d'une source proche et des pluies, ainsi pendant la période printanière le site est propice à la reproduction des amphibiens.</p> <p>Cette mare prairiale est donc un lieu d'accueil qui se fait de plus en plus rare et pourtant essentielle à ces espèces.</p> <p>Le site fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope depuis juillet 2005. Ainsi, les mesures de protection sont destinées à assurer</p>	<p>REGIONAL</p>

	<p>(Février à Avril). La zone accueille également des Tritons alpestres (<i>Triturus alpestris</i>), Tritons palmés (<i>Triturus helveticus</i>), Tritons ponctués (<i>Triturus vulgaris</i>) et la Rainette verte (<i>Hyla arborea</i>). Ces quatre espèces sont protégées sur l'ensemble du territoire national. On recense également "le petit dragon d'eau douce", le Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>) le plus grand des tritons lorrains notamment inscrit sur le livre rouge des espèces menacées et sur différentes listes de protection au niveau européen et national.</p> <p>Ce milieu humide attire aussi d'autres espèces, des libellules comme la Libellule déprimée ou des papillons rendant ainsi la richesse et la diversité d'autant plus intéressante. Les roseaux (<i>Phragmites australis</i>) et le Saule marsault (<i>Salix caprea</i>) abrite quelques oiseaux dont le Grèbe castagneux (<i>Tachybaptus ruficollis</i>) protégé nationalement.</p>	<p>la conservation de ce milieu nécessaire à la reproduction, au repos, et à l'alimentation, des espèces d'amphibiens protégées.</p> <p>Ces espèces sont sensibles à l'altération de leur site ainsi des mesures sont mises en œuvre afin d'éviter le piétinement, l'assèchement, l'arrachage de la végétation ou du substrat.</p> <p>Quelques mesures de protection sur l'ensemble de la zone protégée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la circulation de véhicules à moteur, de quelque nature qu'ils soient, est interdite. - La pollution du site par tout produit chimique ou radioactifs, résidus ou matériaux est interdite. <p>Le site forme un ensemble, il est donc tout aussi important de maintenir la fauche de la prairie autour afin de préserver le milieu ouvert.</p> <p>Cf. fiche : « Les mares » Cf. fiche : « Triton palmé », « Triton ponctué », « Triton alpestre »</p>	
<p>3</p> <p>Forêts</p> <p>Forêts domaniales des cotes de Brides, Et Bois de Renardvignes</p>	<p>Les forêts de feuillus couvrent une bonne partie du territoire. Elles constituent un habitat pour de nombreux oiseaux protégés nationalement et inscrit à la Directive Habitat comme le Gobemouche à collier (<i>Ficedula albicollis</i>), le Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>) et le Pic mar (<i>Dendrocopos medius</i>) ce dernier est également inscrit sur la liste rouge des oiseaux menacés et à surveiller en France. Il est bien identifiable par ses cris stridents et niche dans de vieux chênes .</p> <p>Il est possible d'apercevoir ou d'entendre plus facilement la Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i>) ou le Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>) protégés nationalement aussi.</p> <p>Elle accueille une faune variée avec ses nombreux Chevreuils, Sangliers, Renards et Écureuil roux qui est protégé nationalement.</p> <p>Au niveau floristique, en sous bois apparaît des tapis d'ail des Ours (<i>Allium ursinum</i>), de Sceau de salomon (<i>Polygonatum multiflorum</i>) et de Pervenche (<i>Vinca minor</i>).</p>	<p>Les étendues forestières sur la commune de Lidrezing sont majoritairement domaniales. Les peuplements sont jeunes, composés essentiellement de Hêtres, Charmes, Chênes pédonculés et sessiles. Quelques résineux, merisiers ou Alisiers torminals viennent s'y associer, de plus dans certaines parcelles de régénération datant depuis les années 80 voire 90 on retrouve le plus souvent du Frêne et quelques Érables sycomores.</p> <p>Les oiseaux réagissent fortement à la structure des peuplements forestiers et à ses variations dans le temps et dans l'espace. Le cortège d'oiseaux se modifie donc de façon continue et s'enrichit tout au long des stades d'évolution de la forêt.</p> <p>Dans une des parcelles plus âgées, le bois sénescence et les gros chênes encore présents permettent d'abriter certains Pics ; en effet il est utile de remarquer la présence d'un vieux chêne à large tronc de plus de 100cm préservé par le garde forestier. Ces gros arbres ont une importance majeure pour le maintien des espèces forestières inféodées aux stades matures.</p> <p>Les arbres creux sont aussi importants, de nombreuses espèces y trouvent un abri temporaire et une réserve alimentaire. La plupart des oiseaux trouvées en forêts comme la</p>	<p>PARC</p>

	<p>A noter que dans une parcelle au sud de Lidrezing, se trouve discrètement camouflé quelques « langues de serpent » ou l'Ophioglosse (<i>Ophioglossum vulgatum</i>), espèce rare dans la région et protégé en Lorraine.</p> <p>Les quelques mardelles forestière sont d'une grande richesse écologique car elles constituent un habitat favorable pour de très nombreux insectes et on y trouve également la Grenouille verte (<i>Rana esculenta</i>). Ces mares tourbeuses peuvent être source d'information sur l'histoire de la végétation grâce aux études sur les pollens (=palynologie).</p>	<p>Sitelle torchepot ou le Gobemouche à collier sont cavernicoles ainsi la prospérité de ces espèces dépend en partie de la disponibilité en cavités.</p> <p>Dans cette parcelle à Ophioglosse (<i>Ophioglossum vulgatum</i>), près de la route, le stockage de nombreux troncs peut gêner, voir détruire le développement de cette espèce rare. Ainsi il serait préférable de dégager la zone ou d'éviter les dépôts sur station.</p> <p>Cf. : Fiche « Ophioglosse »</p>	PARC
<p>4</p> <p>Prairies peu amendées à tendance xérophile</p>	<p>Cette prairie de fauche ne présente pas un cortège floristique exceptionnel mais sa diversité floristique lui confère un intérêt patrimonial fort. Les espèces végétales caractérisent l'association végétale des pelouses sèches : le Mésobromion ; le Brome dressé <i>Bromus erectus</i> est l'espèce caractéristique qui a valu son nom au Mésobromion, de plus la forte pente observée de cette parcelle explique la présence d'espèces comme le <i>Carex caryophylla</i>, le <i>Carex flacca</i>, le <i>Cirsium acaule</i>. On note également la présence d'espèces oligotrophes remarquables comme le <i>Carex flacca</i> la <i>Luzula campestris</i> et <i>Stachys officinalis</i> témoignant de pratiques agricoles extensives.</p>	<p>Cette association végétale, appelée Mésobromion par les phytosociologues est caractérisée par des espèces spécifiques plutôt sèches à tendance oligotrophes, sur sol pauvre (peu amendé).</p> <p>L'intérêt de cette association floristique provient d'une gestion agricole douce, avec peu d'amendement. De plus elle est reliée à une parcelle forestière et est entourée de haies permettant aux oiseaux comme la Pie grièche écorcheur, inscrite à la Directive habitat, de nicher et de se nourrir d'insectes présents sur la prairie.</p> <p>Cf. : Fiche « Pie grièche écorcheur » Cf. : Fiche « Les prairies de fauche »</p>	

<p>5</p> <p>Prairies peu humides</p>	<p>La végétation de cette prairie est assez classique, la Renoncule rampante peu pâturée par le bétail y est abondante, elle accueille aussi la Prêle des champs, et à certains endroits où le piétinement a dégradé le sol la Lysimaque nummulaire. La parcelle est complètement entourée par des haies, composées entre autres de Saule marsault et de Prunellier. Ainsi l'avifaune est importante, on retrouve des cortèges d'insectes et de papillons avec la présence du Chiffre (<i>Fabriciana niobe</i>), du Demi-deuil (<i>Melanargia galathea</i>) et des oiseaux comme le Merle ou l'étourneau sansonnet.</p> <p>Le ruisseau bordant un des côtés est responsable d'une végétation hygrophile avec des Phragmites (<i>Phragmites australis</i>) ou la Laïche distique (<i>Carex disticha</i>).</p>	<p>Cette parcelle est pâturée par un cheval qui permet de contrôler en partie l'enfrichement de cette prairie ; par ailleurs le ruisseau et les haies constituent un ensemble entièrement connecté propice aux oiseaux et papillons.</p> <p>En 2004, le bureau d'étude ESOPE a divisée la parcelle en deux : d'une part la prairie méso hygrophile, d'autre part une zone rudéralisée. Aujourd'hui, la végétation de cette parcelle est homogène, il serait donc intéressant de comprendre et d'expliquer l'évolution d'une telle zone.</p>	<p>LOCAL</p>
<p>« Le fond des prés »</p>	<p>Le cortège floristique est pauvre, on y retrouve des espèces communes comme le <i>Rumex crispus</i> ou la Phléole des prés caractéristiques des prairies un peu plus humides. Le chêne sessile (<i>Quercus petraea</i>) au bout de cette parcelle est infesté de chenille processionnaire.</p>	<p>Cette prairie a une végétation très basse, elle subit un fort pâturage ce qui explique la présence du jonc indicateur de milieux sur pâturée. Ainsi cela ne permet pas à d'autres espèces plus fragiles et moins compétitrices de se développer.</p>	<p>LOCAL</p>
<p>6</p> <p>Parcelle forestière et clairières</p>	<p>L'ensemble de ces parcelles regroupe plusieurs cortèges floristiques. En forêt par exemple beaucoup de Frêne avec une strate arbustive dense composée d'Aubépine (<i>Crataegus monogyna</i>) ou de Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>), en prairies on retrouve des espèces assez communes dont la Centaurée jaccée (<i>Centaurea jacea</i>), la Primevère élevée (<i>Primula elatior</i>) ou la Houlque laineuse (<i>Holcus lanatus</i>) et le Rumex crépu (<i>Rumex crispus</i>).</p> <p>Les oiseaux comme l'Accenteur mouchet, le Bruant jaune, la Mésange charbonnière et le Pic épeiche survolent ces clairières passant du Cornouiller sanguin au Saule cendré. Toutes ces espèces d'oiseaux sont protégées à l'échelle nationale.</p>	<p>Cette mosaïque d'habitat permet une connexion entre les espaces plus fermés tel que la forêt et les zones prairiales, permettant aux insectes papillons, oiseaux et mêmes mammifères d'accéder facilement et rapidement à divers milieux. Ce paysage offre donc différentes aires de repos, d'alimentation et de cachettes.</p>	<p>LOCAL</p>
<p>7</p> <p>Vergers traditionnel</p>	<p>De nombreux vergers entourent le village, leur richesse écologique tient essentiellement à la présence d'une avifaune caractéristique.</p> <p>Ils comportent de vieux pommiers ou poiriers avec des cavités offrant des abris à de nombreux oiseaux ; on y</p>	<p>On retrouve une partie des vergers au niveau de la zone forestière avec clairières citées ci-dessus, composés de vieux arbres. Ils sont peu exploités et peuvent tendre avec le temps à s'enfricher perdant ainsi leurs attraits pour de nombreuses espèces.</p>	<p>LOCAL</p>

	<p>retrouve alors le Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>), ou la Rouge queue noire (<i>Carduelis cannabina</i>) qui sont protégées nationalement.</p> <p>Le grand nombre de variétés fruitières participe également à la biodiversité locale.</p> <p>Les associations végétales sont majoritairement dominées par la Centaurée ou la Gesse des près et par conséquent permettent aux papillons comme le Demi deuil, le Myrtil ou la Piéride de la rave de venir butiner.</p>	<p>Deux autres vergers se trouvent au « fond des près » formant une même entité avec la pâture.</p> <p>Il serait dans l'intérêt de la préservation de ce patrimoine, à la fois culturel et naturel, de maintenir un entretien par la fauche ou/et le pâturage.</p> <p>Cf.Fiche : « les vergers traditionnels »</p>	
<p>8</p> <p>Prairies mixtes avec haies</p> <p>« les vignes »</p> <p>Eparses dans la commune</p>	<p>Ces parcelles correspondent à des prairies de fauches mésophiles ne présentant pas d'espèce patrimoniale. Par ailleurs, les haies et les quelques arbres fruitiers ou isolés accueillent des oiseaux comme le Moineau ou le Bouvreuil se nourrissant entre autres de graines de Plantain, ou d'Achillée mille-feuille.</p>	<p>Ces parcelles (« les vignes »), derrière le village sont les plus anciennes, elles n'ont pas été retournées depuis plus de 25 ans, cependant le faible intérêt floristique de ces prairies laisse à penser qu'elles sont conduites de manière assez intensive.</p> <p>Il serait intéressant d'y extensifier les pratiques.</p> <p>La plupart du temps, les prairies aux abords de la forêt permettent aux oiseaux de se déplacer et de se nourrir. Pour certaines les arbres isolés ou haies constituent une passerelle entre les parcelles (= corridors écologiques).</p> <p>Cf. : Fiche « Les corridors écologiques » Cf. : « Les haies »</p>	LOCAL
<p>9</p> <p>Pâtures avec haies ou près de la forêt</p> <p>Eparses dans la commune</p>	<p>Ces prairies sont nombreuses sur la commune, elles constituent une grande partie du territoire. La flore est banale, la végétation rase.</p> <p>On peut apercevoir le Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>), le Tarier pâtre (<i>Saxicola torquata</i>) qui sont protégées nationalement ainsi que la Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) citée également dans la Directive oiseaux (Annexe 1).</p>	<p>Les exploitations agricoles sont nombreuses sur la commune et le pâturage est très important ainsi les prairies sont parfois sur pâturées impliquant une végétation banale. Par ailleurs, les arbres ou haies permettent une circulation plus aisée pour les oiseaux et même à certains d'entre eux de nicher.</p> <p>Ces espaces de polyculture élevage sont à préserver au regard de systèmes agricoles plus intensifs (monocultures...).</p>	LOCAL
<p>10</p> <p>Prairies mixtes (fauche/pâturage)</p> <p>Epars sur la commune</p>	<p>Ces prairies ont une richesse floristique moyenne ; le plus souvent dominée par des espèces fourragères comme le Vulpin des près, le Dactyle pelotonné, et le Lotier corniculé.</p>	<p>Ces prairies n'ont pas un intérêt patrimonial végétal fort puisqu'elles sont pour la plupart au milieu des cultures ; elles sont d'abord exploitées en prairie de fauche constituées d'espèces plus résistantes, le regain est ensuite pâturé par des bovins.</p>	LOCAL

<p>11</p> <p>Étang</p> <p>Epars sur la commune</p>	<p>Ces milieux peuvent accueillir quelques plantes aquatiques comme la Glycérie ou se cache la Grenouille verte (<i>Rana kl. esculenta</i>) protégée nationalement.</p>	<p>Ces étangs dont l'un est à sec, n'ont pas un grand intérêt, ils sont considérés comme étang de pêche. Leur taille est petite et ils n'ont pas de roselières, la végétation des berges abruptes est pauvre. L'intérêt de ces sites dépend fortement de l'aménagement de ces bassins par leurs propriétaires. Ils pourraient devenir des milieux intéressants après quelques aménagements favorables à la biodiversité.</p> <p>Cf. fiche: « Les étangs » Cf. fiche : « Les Grenouilles vertes »</p>	<p>FAIBLE</p>
<p>12</p> <p>Espaces bâtis et village</p>	<p>Certains passereaux aiment fréquenter les jardins et potagers comme le Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>). Les Hirondelles de fenêtre (<i>Delichon urbica</i>) et rustique (<i>Hirunda rustica</i>) très nombreuses se reproduisent et nichent dans le village. Derrière l'église on peut voir des chauves-souris comme la Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>) protégées nationalement, inscrite à la Directive Habitat et notamment citée sur la liste rouge.</p>	<p>Il serait intéressant de vérifier les données chiroptères sur cette commune, afin de trouver peut-être d'autres espèces comme par exemple la Séroline commune (<i>Eptesicus serotinus</i>) souvent proche des habitations.</p> <p>Cf. : « Les Chauves souris »</p>	<p>FAIBLE</p>
<p>Clocher de l'église</p>	<p>La Chouette effraie ou Dame blanche (<i>Tyto alba</i>), rapace protégée en France niche au niveau du clocher de l'église. Apparemment, il serait trois, le couple et un jeune.</p>	<p>Il est important de signaler toutes interventions au niveau du clocher afin de ne pas perturber cette espèce protégée ; pour tous conseils ou informations veuillez faire appel au PnrL.</p> <p>Cf. fiche : « la Chouette effraie »</p>	<p>PARC</p>
<p>13</p> <p>Terres cultivées</p>	<p>La flore de ces milieux est très pauvre, on trouve à certains endroits quelques plantes messicoles comme le Coquelicot (<i>Papaver rhoeas</i>). On aperçoit quelques fois la Buse variable (<i>Buteo buteo</i>) chassant au dessus, celle-ci est protégée nationalement.</p>	<p>Les surfaces cultivées doivent dans la mesure du possible intégrer les linéaires, bandes enherbées et haies, comme des surfaces complémentaires et non problématiques.</p>	<p>FAIBLE</p>

Valeurs écologiques de Lidrezing









0 0,25 0,5 1 Kilomètres

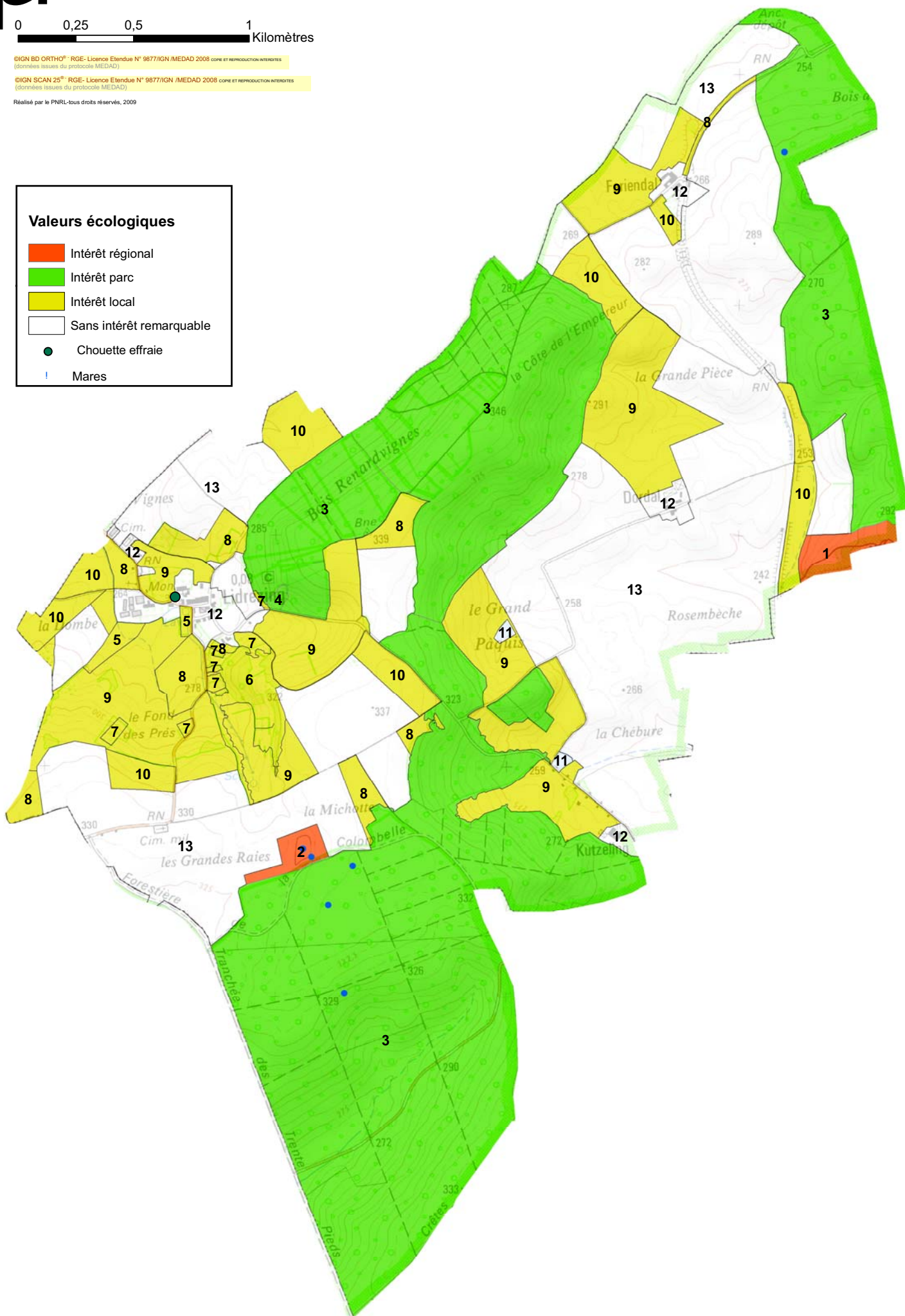
©IGN BD ORTHO® - RGE- Licence Etendue N° 9877/IGN /MEDAD 2008 COPE ET REPRODUCTION INTERDITES (données issues du protocole MEDAD)

©IGN SCAN 25® - RGE- Licence Etendue N° 9877/IGN /MEDAD 2008 COPE ET REPRODUCTION INTERDITES (données issues du protocole MEDAD)

Réalisé par le PNRL-tous droits réservés, 2009

Valeurs écologiques

-  Intérêt régional
-  Intérêt parc
-  Intérêt local
-  Sans intérêt remarquable
-  Chouette effraie
-  Mares



QUELQUES PHOTOS

DE PLANTES

RENCONTRÉES

SUR L'IDREZING...

La Langue de serpent (*Ophioglossum vulgatum*)

Petite plante verte cousine des fougères, elle fleurit au printemps dans les prairies humides peu amendées et les sous bois. Protégée en Lorraine. – Photo : Y. Bernard



L'Ail des Ours (*Allium ursinum*) Plante vivace, assez petite formant souvent de grandes colonies. Une forte odeur d'ail se dégage lorsque l'on froisse les feuilles. Habite les forêts fraîches, assez commun. Avril-Mai. Photo : PntL



La Parisette (*Paris quadrifolia*)

Plante vivace glabre, à 4 feuilles ovales et à fleur solitaire étroite vert-jaunâtre. Le fruit a l'aspect d'une balle noire. Elle fleurit en mai-juin dans les sous-bois sur calcaire. – Photo : V. Coffinet



L'Iris jaune (*Iris pseudacorus*)

Plante vivace à fleurs jaunes et à feuilles en glaive. Elle est commune dans les fossés, les marais, les prairies humides et les bords de rivières – Photo : PntL



La Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*)

Plante vivace assez fleurissant en automne avant l'apparition des feuilles. Fleur rose à lilas pourpre. Habite les prairies humides - Photo :AS, Chaplain



La Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*)

Plante vivace à fleurs blanc-rose, commune des lieux humides, prairies, bords des ruisseaux, bord des routes – Photo : F. Laval



QUELQUES PHOTOS

D'ANIMAUX

RENCONTRES

SUR L'IDREZING...

Le Crapaud commun
(*Bufo bufo*)
Le plus grand des crapauds d'Europe. Corps trapu, peau pustuleuse, sa coloration est variable du gris terne au brun-roux. Photo : M. Ribette



Le Chevreuil
(*Capreolus capreolus*)

Le plus petit et le plus commun de nos cervidés, il vit en forêt mais fréquente aussi les cultures et les prairies. Actif au crépuscule, le Faon est moucheité de blanc, alors que les adultes sont brun-roux. -
Photo : PhIL



L'Ecreuil roux (*Sciurus vulgaris*)

Hôte bien connu des parcs et des jardins, on le trouve également dans les bois et les forêts. Il est reconnaissable à sa grande queue et à son pelage roux. - Photo : B. Bischoff



Le Moineau friquet (*Passer montanus*)

Moins commun que son cousin le moineau domestique, on le rencontre dans les fermes, et le bocage. Il se reconnaît à sa calotte marron et la petite virgule noire sur le bas de la joue. Fréquent en Lorraine. -
Photo F. Schwaab



Héron cendré (*Ardea cinerea*)
Le plus grand de nos échassiers, dos gris avec un long sourcil noir chez les adultes. Apprécie les poissons, les reptiles, les amphibiens, des petits rongeurs mais aussi les oisillons. Forme des colonies bruyantes dans les arbres -
Photo : F. Schwaab



Le Tarier pâtre
(*Saxicola torquata*)

Plus petit que le moineau. Mâle coloré; tête et dos noir, côté du cou blanc, poitrine et ventre roux orangé et croupion clair. Habite les haies, les friches et les landes. Nid au sol -
Photo : J.Branciforti



La Grenouille verte (*Rana kl. esculenta*)

Amphibien très commun en Lorraine habitant les zones humides de tout type. Elle se nourrit d'insectes qu'elle capture avec sa langue. -
A savoir que la Grenouille verte est un hybride fertile entre la Grenouille de Lessona et la Grenouille rieuse.
Photo : L. Godé



ATLAS COMMUNAL

De Lidrezing

ANNEXES

Liste des espèces protégées sur la commune

Fiches espèces

Faune

Le Triton alpestre
Le Triton ponctué
Le Triton palmé
Les Grenouilles vertes
Les chauves souris
La Chouette effraie
La Pie-grièche écorcheur

Flore

L'Ophioglosse vulgaire
Les Orchidées de Lorraine

Fiches milieux

Les pelouses calcaires
Les prairies
Les étangs
Les corridors écologiques
Les haies
Les mares
Le milieu forestier
Les vergers traditionnels

Fiches procédures / législation

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)
Les Espèces protégées
Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
Arrêté Préfectoral de Protection Biotope « La Michotte »
Procédure pour l'exonération fiscale sur les zones humides

Organigramme de l'équipe du Parc naturel régional de Lorraine

Liste des espèces protégées



Observées sur la commune de LIDREZING

Cette liste non exhaustive est réalisée à partir des inventaires effectués par l'Atlas communal et des fiches ZNIEFF (Zone d'Intérêt Floristique, Faunistiques et Ecologique), APB (Arrêté Préfectoral de Biotope), et le bureau d'étude ESOPE. Elle peut à tout moment être complétée et sera réactualisée régulièrement.

Espèces végétales

Nom vernaculaire	Nom latin	Type de protection
Mélampyre à crêtes	<i>Melampyrum cristatum</i>	Protection régionale
Langue de serpent	<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Protection régionale

Espèces animales

Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom latin	Type de protection
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	Protection nationale Livre rouge tome 1
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Protection nationale
Grenouille de Lesson	<i>Rana lessonae</i>	Protection nationale Directive habitat Annexes IV Livre rouge tome 1
Grenouille verte	<i>Rana kl. esculenta</i>	Protection nationale
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Protection nationale Directive Habitat Annexes IV

Nom vernaculaire	Nom latin	Type de protection
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>	Protection nationale Livre rouge tome 1
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>	Protection nationale Livre rouge tome 1
Triton ponctué	<i>Triturus vulgaris</i>	Protection nationale Livre rouge tome 1
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	Protection nationale Directive Habitats Annexes II et IV Livre rouge tome I

Reptiles

Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	Protection nationale Livre rouge tome 1
-----------------	-------------------------	--

Oiseaux

Les données oiseaux sont issues des données « Esope 2006 » et des prospections terrains. Les oiseaux ont été observés sur l'ensemble du territoire communal.

Dans le tableau, « Liste rouge » correspond aux oiseaux notifiés dans « Oiseaux menacés et à surveiller en France » (Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999)

Nom vernaculaire	Nom latin	Type de protection
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Protection nationale
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Directive oiseaux II Liste rouge
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Protection nationale
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Protection nationale
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Protection nationale
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Protection nationale Liste rouge
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Protection nationale
Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	Protection nationale
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Protection nationale
Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	Directive oiseaux annexe II
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Protection nationale
Etourneau sansonnet	<i>Strurnix vulgaris</i>	Directive oiseaux annexe II
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Protection nationale Liste rouge
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Protection nationale
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Protection nationale
Geai des chênes	<i>Garrulus glandolorius</i>	Directive oiseaux annexe II
Gobemouche à collier	<i>Ficedula albicollis</i>	Protection nationale Directive oiseaux annexe I Liste rouge
Grèbe castagneux	<i>Podiceps rubicollis</i>	Protection nationale
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	Protection nationale

Nom vernaculaire	Nom latin	Type de protection
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Protection nationale
Hirondelle des fenêtres	<i>Delichon urbica</i>	Protection nationale
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Protection nationale Liste rouge
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Protection nationale
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Directive oiseaux annexe II
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	Protection nationale
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Protection nationale
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	Protection nationale
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Protection nationale
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Protection nationale Liste rouge
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Protection nationale
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Protection nationale Directive oiseaux annexe I Liste rouge
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Protection nationale Directive oiseaux annexe I
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Protection nationale Liste rouge
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Directive oiseaux annexe II
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Protection nationale Directive oiseaux annexe I Liste rouge
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Directive oiseaux annexe II
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Protection nationale
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Protection nationale
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Protection nationale
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Protection nationale
Roitelet à triple bandeaux	<i>Regulus ignicapilla</i>	Protection nationale
Rouge-gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Protection nationale
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Protection nationale
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Protection nationale
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	Protection nationale Liste rouge
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Directive oiseaux annexe II
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Protection nationale

Mammifères

Nom vernaculaire	Nom latin	Type de protection
Blaireau	<i>Meles meles</i>	Livre rouge tome 1
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	Livre rouge tome I
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Protection nationale
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Protection nationale Directive Habitats Annexe IV Livre rouge tome I